

DÉLIBÉRATION**COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept janvier à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le onze janvier deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

PRÉSENTS : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Monsieur Olivier BÉZIE, Monsieur Olivier CADOT, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur Frank GUILLAUMEUX, Madame Catherine HAMON, Monsieur Nicolas LEDUC, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Maud MERING, Madame Laëtitia NYS, Madame Marie-Danielle RICHARD, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

EXCUSÉS : Madame Valérie VÉRON *ayant donné pouvoir à Madame Maud MERING*, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur David ÉVAIN, Monsieur Sébastien FOULONNEAU *ayant donné pouvoir à Madame Catherine HAMON*, Madame Jennifer GODIN et Madame Louise MOREAU

ABSENTS : Madame Sabine ANGINARD, Monsieur Stéphane PIERRE et Madame Marine VIAUD

Nombre de conseillers	
En exercice.....	33
Présents.....	24
Votants	26

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Thierry VANDAELE

DCM n°003/2023 - 1.7.1

**Commission communale « Marché à procédure adaptée »
- désignation des membres - modification**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu la délibération numéro 091/2020 en date du 26 mai 2020 désignant les membres de la commission communale « Marché à procédure adaptée »,

Considérant que Messieurs MARQUIS et COUTY souhaitent échanger leur fonction respective de membre titulaire et de membre suppléant,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **MAINTIENT** Madame HAMON dans sa fonction de vice-présidente de la commission communale « Marché à procédure adaptée » ;

- **DÉSIGNE** les élus suivants membres de la commission communale « Marché à procédure adaptée » :

Prénom et nom des membres titulaires	Prénom et nom des membres suppléants
Franck COUTY David ÉVAIN Luc LÉPICIER Maud MERING Hubert PLOTEAU	Christelle ESNALT Sébastien FOULONNEAU Thierry MARQUIS Marie-Danièle RICHARD Marine VIAUD

Délibération publiée le 26 janvier 2023

**Le Maire,
Jean-Yves PLOTEAU**

**Le secrétaire de séance,
Thierry VANDAELE**



Envoyé en préfecture le 25/01/2023
Reçu en préfecture le 25/01/2023
ID : 044-200078079-20230117-DCM003_2023-DE